

# Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles - session 2022

Par courriel CYCLADES, vous serez informé(e) de la mise à disposition de votre convocation (écrits puis oraux éventuellement). Il vous appartiendra de la télécharger et l'imprimer.

## Dates des épreuves écrites d'admissibilité :

- Mardi 5 avril 2022 (14h à 17h) – Epreuve écrite disciplinaire de français
- Mercredi 6 avril 2022 (10h à 13h) – Epreuve écrite disciplinaire de mathématiques
- Jeudi 7 avril 2022 (10h à 13h) – Epreuve d'application

**Résultats d'admissibilité :** le 6 mai 2022 à partir de 17h

## Attestations de natation et secourisme

Pour la session 2022, l'appréciation des conditions d'admission à concourir s'apprécie au plus tard à la date d'établissement de la liste des candidats admis. Il ressort de ces dispositions que toute qualification en natation et en secourisme obtenue après cette date sera donc irrecevable et entraînera la radiation du candidat de la liste des admis.

**Fiché de renseignements :** chaque candidat admissible déposera en ligne la fiche de renseignement dans l'espace CYCLADES entre le 6 mai et le 18 mai 2022.

**Dates prévisionnelles des épreuves d'admission :** du lundi 30 mai (après-midi) au jeudi 16 juin 2022.

**Résultats d'admission :** le vendredi 17 juin 2022 à partir de 14h

## Nombre d'inscrits :

- Externe public : 695
- Second interne public : 87
- 3<sup>ème</sup> concours public : 136
- Externe privé : 131
- Second interne privé : 21

**Nombres de postes :** le nombre de postes ouverts pour la session 2022 sera publié ultérieurement.

## Epreuve d'entretien : 1<sup>ère</sup> partie (consacrée à l'éducation physique et sportive)

Les activités retenues dans l'académie de BESANCON pour la session 2022 sont :

- activités athlétiques
- jeux et sports collectifs
- activités aquatiques
- activités d'orientation
- activités artistiques et expressives : danse

## Demande de copies de concours

Après la proclamation des résultats d'admission, les candidats peuvent obtenir la copie d'une ou plusieurs de leurs épreuves écrites en adressant leur demande au service académique chargé de l'organisation du concours.

**Cette demande devra être adressée par mail à l'adresse suivante :** [carole.curty@ac-besancon.fr](mailto:carole.curty@ac-besancon.fr)

Celle-ci devra préciser le concours, le nom de famille (nom de naissance), le numéro d'inscription et l'épreuve.

Il n'existe pas de procédure permettant d'obtenir une nouvelle correction.

Il est précisé que la communication des copies n'est pas de nature à entraîner la remise en cause de la note ni du résultat final du concours.